

# Terrains de grands jeux : équipements les plus accessibles

Le Grand Est dispose de 5 066 terrains de grands jeux. Il s'agit de la deuxième région à en proposer le plus au regard de sa population. Une commune sur deux possède au moins un terrain, permettant à 99 % de la population d'y accéder en moins de 10 minutes. Les terrains de grands jeux sont parmi les équipements les plus anciens, un sur trois ayant été mis en service avant 1975. Deux tiers des terrains bénéficient d'un confort satisfaisant mais un quart n'a aucun sanitaire ni vestiaire, essentiellement dans les communes rurales.

Steve Piralla, Alexandre Tillatte, Insee

Début 2017, le Grand Est compte 5 066 terrains de grands jeux (figure 1), servant essentiellement à la pratique du football (encadré). Avec 9,1 terrains pour 10 000 habitants, la région affiche le deuxième taux d'équipement le plus élevé après la Bourgogne-Franche-Comté (9,7).

La Moselle est le département qui possède le plus de terrains de grands jeux, avec plus de 1 000 terrains présents sur son territoire. Toutefois, du fait de leur plus faible population, la Haute-Marne et la Meuse ont les taux d'équipement les plus élevés, avec respectivement 15,3 et 12,8 terrains pour 10 000 habitants. À l'inverse, ce sont les départements rhénans qui en comptent le moins.

Dans la région, une commune sur deux dispose d'au moins un terrain de grands jeux. Les communes les plus denses sont très largement équipées (91 %). Les communes rurales le sont moins, mais 44 % bénéficient d'au moins un terrain. Ainsi, 3 200 terrains sont situés dans une commune rurale, ce qui correspond à près de 14 équipements pour 10 000 habitants (contre 5,7 en milieu urbain). L'espace rural du Grand Est est mieux doté qu'en moyenne dans les régions de province (10,7 pour 10 000 habitants). Cet équipement est d'ailleurs proportionnellement plus présent dans les communes de très faible densité (15,6 terrains pour 10 000 habitants).

## La quasi-totalité de la population à moins de 10 minutes d'un terrain de grands jeux

Presque 100 % de la population régionale réside à moins de 10 minutes en voiture d'un terrain de grands jeux (figure 2). Ainsi, seulement 30 000 personnes doivent effectuer un trajet supérieur à 10 minutes pour atteindre un terrain.

Souvent localisés à l'écart des communes, les terrains de grands jeux sont moins facilement accessibles par les transports en commun. Dans la région, 44 % des terrains sont situés à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt desservi par les transports collectifs. L'accessibilité par les transports en commun est plus faible dans les communes rurales de la région mais meilleure qu'à l'échelle de la France de province (30 % contre 25 %). Dans la Meuse et dans l'Aube, où le réseau de transports collectifs est moins dense, la quasi-totalité des terrains situés dans une commune rurale sont éloignés d'un arrêt.

## Un terrain de grands jeux sur trois mis en service avant 1975

Les terrains de grands jeux sont des équipements plutôt anciens : dans la région comme au niveau national, près de 30 % des terrains ont été mis en service avant 1975. Parmi ceux-ci, seuls un sur dix a été rénové depuis 2005. Dans la Marne et les Ardennes, environ trois terrains sur dix datent d'avant 1975 sans avoir été récemment rénovés ou remis aux normes. À l'inverse, la Meuse dispose du parc le moins ancien : les équipements de ce département ont été majoritairement réalisés entre 1975 et 1995.

Le parc de terrains de grands jeux est plus ancien dans l'espace rural. En effet, sur la période récente, ces équipements se sont davantage développés dans l'espace non rural, qui ne compte pour l'instant qu'un tiers des terrains. Ainsi, 5 % des terrains des communes rurales ont été mis en service depuis 2005, contre 8 % des terrains de l'espace urbain.

L'ancienneté des terrains de grands jeux dans l'espace rural peut expliquer leur moindre niveau de confort. Dans la région, deux tiers des terrains de grands jeux possèdent des vestiaires et des sanitaires mais plus

d'un quart ne bénéficient d'aucun aménagement de confort, essentiellement dans les communes isolées, de très faible densité.

Près de sept terrains de grands jeux sur dix sont aménagés pour l'accueil de personnes à mobilité réduite, qu'ils soient situés dans une commune rurale ou non, mais cette proportion est inférieure à celle de la province. Moins d'un tiers des terrains des Ardennes, de la Haute-Marne et de la Marne, plus anciens, sont équipés pour l'accueil de personnes handicapées.

Les terrains de grands jeux de la région sont surtout utilisés par des clubs (73 %). Ils ont également un usage individuel et familial (46 %) et sont fréquentés dans un cadre scolaire (44 %). La pratique en club est un peu moins importante dans les communes rurales au même titre que la fréquentation scolaire (70 % et 42 %). ■

### Encadré Une pratique quasiment exclusive du football

La quasi-totalité des terrains de grands jeux de la région permettent la pratique du football (95 %). Vient ensuite le rugby, praticable sur 3 % des terrains et le basket-ball sur 2 % des terrains.

Comme ailleurs, le football est le premier sport en termes de pratique sportive licenciée. La fédération française de football a délivré plus de 203 000 licences en 2014 aux habitants du Grand Est. La présence de clubs professionnels (FC Metz, RC Strasbourg, AS Nancy-Lorraine, ESTAC de Troyes et Stade de Reims) accentue la pratique du football dans la région. Seulement 5 % des licenciés sont des femmes et 65 % sont âgés de 15 à 59 ans.

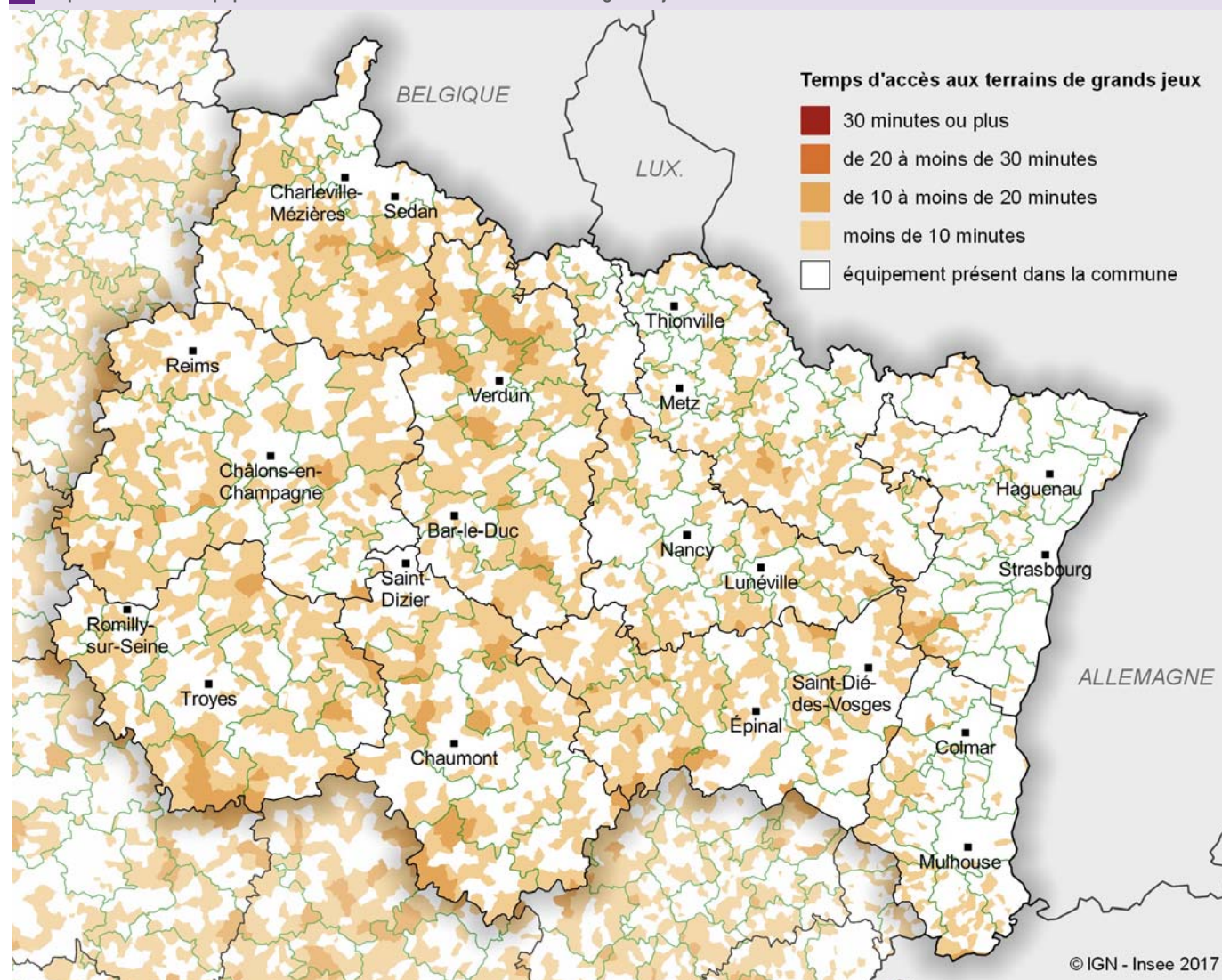
La fédération de football regroupe 21 % des licenciés résidant dans une commune rurale (contre 15 % des licenciés des communes urbaines). Le football est un sport plus spécifique dans ces communes car le terrain de grands jeux est souvent l'unique équipement disponible, notamment dans les communes les plus isolées.

## 1 Plus de 44 % des communes rurales équipées d'un terrain de grands jeux

	Population en 2013	dont population dans le rural (en %)	Nombre d'équipements	Taux d'équipement (pour 10 000 habitants)	Part de communes équipées (en %)		Part de la population (en %)		Part d'équipements mis en service (en %)	
					Rurales	Non rurales	À moins de 10 minutes	À 30 minutes ou plus	Avant 1975	Après 2005
Ardennes	280 907	55,4	298	10,6	35,9	100,0	99,3	0,0	33,9	4,7
Aube	306 581	51,9	263	8,6	33,4	94,1	98,1	0,0	26,2	6,1
Marne	569 999	41,6	587	10,3	41,4	100,0	99,6	0,0	33,2	4,4
Haute-Marne	181 521	66,3	279	15,4	34,5	100,0	98,0	0,0	20,4	4,3
Meurthe-et-Moselle	731 004	31,1	638	8,7	46,9	96,1	99,9	0,0	33,4	5,8
Meuse	192 094	75,9	245	12,8	31,5	100,0	97,2	0,0	20,0	5,7
Moselle	1 046 873	34,6	1 018	9,7	55,8	94,5	99,9	0,0	34,0	6,3
Bas-Rhin	1 109 460	36,1	823	7,4	69,1	86,7	99,7	0,0	26,7	8,9
Haut-Rhin	758 723	35,8	582	7,7	61,8	80,2	99,5	0,0	24,4	8,8
Vosges	375 226	62,6	333	8,9	36,5	87,0	99,2	0,0	25,8	7,5
<b>Grand Est</b>	<b>5 552 388</b>	<b>41,7</b>	<b>5 066</b>	<b>9,1</b>	<b>44,3</b>	<b>90,9</b>	<b>99,4</b>	<b>0,0</b>	<b>29,2</b>	<b>6,6</b>
<b>France de province</b>	<b>51 738 058</b>	<b>42,4</b>	<b>39 008</b>	<b>7,5</b>	<b>44,6</b>	<b>92,8</b>	<b>99,1</b>	<b>0,0</b>	<b>30,1</b>	<b>6,7</b>

Sources : Insee, recensement de la population 2013, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).

## 2 La quasi-totalité de la population à moins de 10 minutes d'un terrain de grands jeux



Sources : Insee, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).